

Annexe 54-101A8
Procuration réglementaire

Nota :

Les termes employés dans le présent formulaire ont le sens qui leur est donné dans la Norme canadienne 54-101.

L'utilisation du présent formulaire est mentionnée aux articles 1.1, 2.18 et 4.5 de la Norme canadienne 54-101.

Procuration réglementaire

Sous réserve du paragraphe qui suit, le soussigné, porteur inscrit ou détenteur d'une procuration à l'égard des titres de l'émetteur assujéti désigné ci-dessous, nomme par les présentes *[insérer le ou les noms figurant sur la demande de procuration réglementaire faite par le propriétaire véritable]*, mandataire, avec pouvoir de substitution, pour assister à l'assemblée, voter et agir de toute autre manière pour le compte du soussigné, à concurrence du nombre de titres indiqué, sur toute question soulevée à l'occasion de l'assemblée des porteurs de titres décrite ci-dessous et de la reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

La présente procuration remplace toute procuration antérieure donnée par le soussigné pour l'exercice du droit de vote afférent aux titres indiqués ci-dessous lors de cette assemblée ou de la reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Émetteur :

Catégorie ou série de titres :

Numéro ISIN :

Nombre de titres :

Nom du porteur inscrit des titres et de tout intermédiaire par l'entremise duquel la procuration a été obtenue :

Date de l'assemblée :

Lieu de l'assemblée :

Date de détermination de la propriété véritable en vue de l'assemblée :

En exerçant le droit de vote afférent aux titres visés par la présente procuration réglementaire, vous confirmez que vous êtes le propriétaire véritable de ces titres ou une personne désignée par celui-ci pour exercer ce droit et que vous êtes habilité à cette fin.

Porteur inscrit des titres ou détenteur d'une
procuration

Signataire autorisé

Date